



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°DELBU26_09_0001

OBJET :

Acquisition de la parcelle cadastrée A numéro 1629 sur la commune de Crampagna

L'an deux mille vingt six, le un septembre, le Bureau du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Francis BOY, Raymond BERDOU, Francis MAGDALOU, Dominique FOURCADE, Jean-Claude SERRES, Patrick EYCHENNE, Reyes CRUZ, Charles LEDUC, Gérard ROGGERO, Pierre TOURENQ, Christian FITE, Frédéric VUILLEM, Bernard GALY, Alexandre DAURIAC, Jean-Emmanuel PEREIRA, Henri BENABENT, Pierre VIEL, Jérôme BLASQUEZ, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRE, Jean-Michel SOLER, Christine TEQUI

ABSENTS :

Jean-Yves RIPOLL, André SANCHEZ, Laetitia LOUBIERES, Alain NAUDY

PROCURATIONS :

Gilles BICHEYRE donne procuration à Jean-Emmanuel PEREIRA

Secrétaire de séance : M. Francis BOY

Considérant qu'une procédure patrimoniale de reprise des réseaux d'eau potable existants sur le quartier des Hauts du Puget à Crampagna est en cours.
Que cette procédure permettra l'intégration dudit réseau dans le patrimoine public du SMDEA.

Considérant que vérification et bonne conformité au cahier des charges technique du SMDEA a été faite.

Considérant que cette régularisation patrimoniale doit être complétée par l'acquisition du surpresseur implanté sur la parcelle cadastrée section A numéro 1629, sur la commune de Crampagna.

Que cette parcelle appartient à l'association des propriétaires du quartier des Hauts du Puget.

Considérant que l'acquisition de ladite parcelle, d'une superficie de 20 m², a été consentie à l'euro symbolique.

Considérant que l'acquisition de cette parcelle est portée au vote du Bureau comme suit :

Acquisition de la parcelle cadastrée A numéro 1629 sur la commune de Crampagna

Unanimité

Horaire 01/09/2026 17:26:52

Votants 23 voix

Scrutin Public A voté 23 voix

Majorité requise Simple Exprimé / 100,00 % 23 voix

Majorité relative des voix exprimées

Pour 100,0 % 23 voix

Contre 0,0 % 0 voix

Abstention 0 voix

Pour 23 voix

BÉNABENT Henri; BERDOU Raymond; BICHEYRE Gilles - Procuration à PEREIRA Jean-Emmanuel; BLASQUEZ Jérôme; BOY Francis; CRUZ Reyes; DAURIAC Alexandre; EYCHENNE Joëlle; EYCHENNE Patrick; FERRÉ Jean-Paul; FITE Christian; FOURCADE Dominique; GALY Bernard; LEDUC Charles; MAGDALOU Francis; PEREIRA Jean-Emmanuel; ROGGERO Gérard; SERRES Jean-Claude; SOLER Jean-Michel; TÉQUI Christine; TOURENQ Pierre; VIEL Pierre; VUILLEN Frédéric

Contre 0 voix

Abstention 0 voix

- ♦ **APPROUVE,**
la présente acquisition de parcelle ;
- ♦ **AUTORISE,**
Madame la Présidente à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les documents afférents à la finalisation de l'intégration patrimoniale du SMDEA.

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le 03/09/2026

webdelib

ID : 009-250901873-20260901-DELBUE6_09_0001-DE